

# Conseil canadien pour la coopération internationale



## États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017



**Conseil canadien pour la coopération internationale**  
**États financiers**  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

**Contents**

---

|  |    |
|--|----|
| <b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>   | 1  |
| <b>États financiers</b>                    |    |
| État de la situation financière            | 3  |
| État de l'évolution des actifs nets        | 4  |
| État des résultats                         | 5  |
| État des flux de trésorerie                | 6  |
| Résumé des principales méthodes comptables | 7  |
| Notes afférentes aux états financiers      | 10 |
| Annexe                                     | 13 |

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres du Conseil canadien pour la coopération internationale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil canadien pour la coopération internationale, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

---

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil canadien pour la coopération internationale au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Collins Barrow Ottawa s.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Le 8 mai 2017  
Ottawa (Ontario)

## Conseil canadien pour la coopération internationale État de la situation financière

au 31 mars 2017 2016

### Actifs

#### Actifs à court terme

|                          |            |            |
|--------------------------|------------|------------|
| Trésorerie               | 717 217 \$ | 340 592 \$ |
| Placements à court terme | 216 330    | 216 330    |
| Débiteurs (note 1)       | 79 520     | 28 956     |
| Contributions à recevoir | 8 276      | 3 821      |
| Frais payés d'avance     | 6 139      | 6 340      |

1 027 482 596 039

#### Immobilisations corporelles (note 2)

47 002 13 516

1 074 484 \$ 609 555 \$

### Passifs et actifs nets

#### Passifs à court terme

|   |           |           |
|---|-----------|-----------|
| Fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation | 57 352 \$ | 19 292 \$ |
| Apports reportés (note 3)                             | 554 609   | 66 083    |

611 961 85 375

#### Avantages locatifs incitatifs reportés

9 368 -

621 329 -

#### Actifs Nets

|                                  |         |         |
|----------------------------------|---------|---------|
| Investi dans les immobilisations | 47 002  | 13 516  |
| Fonds de réserve affecté         | 290 000 | 235 000 |
| Surplus non affecté              | 116 153 | 275 664 |

453 155 524 180

1 074 484 \$ 609 555 \$

Au nom du conseil d'administration :

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

---

**Conseil canadien pour la coopération internationale**  
**État de l'évolution des actifs nets**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016**

---

|  | <b>Investi<br/>dans les<br/>immobilisations</b> | <b>Fonds<br/>de réserve<br/>affecté</b> | <b>Surplus non<br/>affecté</b> | <b>2017<br/>Total</b> | <b>2016<br/>Total</b> |
|--|---|---|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Solde, début de l'exercice</b>                                | <b>13 516 \$</b>                                | <b>235 000 \$</b>                       | <b>275 664 \$</b>              | <b>524 180 \$</b>     | <b>553 515 \$</b>     |
| <b>Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice</b> | <b>(9 171)</b>                                  | <b>-</b>                                | <b>(61 854)</b>                | <b>(71 025)</b>       | <b>(29 335)</b>       |
| <b>Acquisition d'immobilisations corporelles</b>                 | <b>42 657</b>                                   | <b>-</b>                                | <b>(42 657)</b>                | <b>-</b>              | <b>-</b>              |
| <b>Virements interfonds</b>                                      | <b>-</b>  | <b>55 000</b>                           | <b>(55 000)</b>                | <b>-</b>              | <b>-</b>              |
| <b>Solde, fin de l'exercice</b>                                  | <b>47 002 \$</b>                                | <b>290 000 \$</b>                       | <b>116 153 \$</b>              | <b>453 155 \$</b>     | <b>524 180 \$</b>     |

---

## Conseil canadien pour la coopération internationale

### État des résultats

| Pour l'exercice terminé le 31 mars  | 2017               | 2016               |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>Produits</b>   |                    |                    |
| Cotisations des membres   | 558 783 \$         | 484 683 \$         |
| Centre de recherches pour le développement international  | 185 988            | 177 667            |
| Contributions des groupes de travail  | 112 505            | 76 553             |
| Autres subventions et contributions   | 189 142            | 37 776             |
| Droit d'inscription   | 49 591             | 60 012             |
| Autres revenus (dons, transferts d'organismes, frais pour services rendus)                                | 44 834             | 79 086             |
| Intérêts  | 9 317              | 6 368              |
|   | <b>1 150 160</b>   | <b>922 145</b>     |
| <b>Charges</b>  |                    |                    |
| Coûts du personnel  | 664 505            | 544 513            |
| Coûts administratifs, incluant le C.A.  | 135 843            | 106 267            |
| Coûts des programmes  |                    |                    |
| Activités liées à la recherche, aux conférences et aux ateliers   | 110 996            | 151 976            |
| Politiques  | 68 758             | 46 789             |
| Communication   | 20 538             | 23 747             |
| Engagement des membres (AGA, ateliers et séminaires)  | 9 159              | 12 260             |
| Activités des groupes de travail  | 26 254             | 26 325             |
| Direction générale  | 11 612             | 6 520              |
| Projets spéciaux  | 11 636             | 3 365              |
| Support canadien pour le développement durable  | 58 953             | -                  |
| Analyse de l'aide internationale  | 29 403             | -                  |
|   | <b>1 147 657</b>   | <b>921 762</b>     |
| <b>Excédent des produits sur les charges résultant des opérations courantes</b>                           | <b>2 503</b>       | <b>383</b>         |
| <b>Investissements stratégiques spécifiquement approuvés à être payés à partir du surplus non affecté</b> | <b>(73 528)</b>    | <b>(25 052)</b>    |
| <b>Subvention Fonds Betty Plewes, net des revenus d'intérêts</b>  | <b>-</b>           | <b>(4 666)</b>     |
| <b>Insuffisance des produits sur les charges</b>  | <b>(71 025) \$</b> | <b>(29 335) \$</b> |

## Conseil canadien pour la coopération internationale

### État des flux de trésorerie

| Pour l'exercice terminé le 31 mars  | 2017              | 2016              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                             |                   |                   |
| Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice                               | (71 025) \$       | (29 335) \$       |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie   |                   |                   |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles   | -                 | 4 626             |
| Amortissement des immobilisations corporelles   | 9 171             | 4 752             |
| Amortissement des avantages locatifs incitatifs   | (1 041)           | -                 |
| Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :                         |                   |                   |
| Débiteurs   | (50 564)          | 9 271             |
| Contributions à recevoir  | (4 455)           | 101 749           |
| Frais payés d'avance  | 201               | 835               |
| Fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation                                   | 38 060            | (20 297)          |
| Apport reportés   | 488 526           | (15 641)          |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation                                    | <u>408 873</u>    | <u>55 960</u>     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                           |                   |                   |
| Acquisition d'immobilisations corporelles   | (42 657)          | (5 381)           |
| Cession d'immobilisations corporelles   | -                 | 1 000             |
| Encaissement d'avantages locatifs incitatifs  | 10 409            | -                 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement                                  | <u>(32 248)</u>   | <u>(4 381)</u>    |
| <b>Augmentation de la trésorerie et équivalent de trésorerie au cours de l'exercice</b> | <b>376 625</b>    | <b>51 579</b>     |
| <b>Trésorerie et équivalent de trésorerie, au début de l'exercice</b>                   | <b>340 592</b>    | <b>289 013</b>    |
| <b>Trésorerie et équivalent de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>                   | <b>717 217 \$</b> | <b>340 592 \$</b> |

---

# Conseil canadien pour la coopération internationale

## Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2017

---

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>Nature de l'organisation</b>  | Le Conseil canadien pour la coopération internationale (le « CCCI ») est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien oeuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable. Le CCCI cherche à mettre fin à la pauvreté dans le monde et à promouvoir la justice sociale et la dignité humaine pour tous. Le Conseil est un organisme de bienfaisance.   |
| <b>Base de présentation</b>      | Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.  |
| <b>Utilisation d'estimations</b> | Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et passifs et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour la période concernée. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction revoit régulièrement ses estimations et hypothèses et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les états portant sur l'exercice au cours duquel ils sont connus. Les estimations importantes comprennent les hypothèses adoptées pour : estimer la juste valeur initiale des instruments financiers; estimer les montants à recevoir et la possibilité de recouvrement des créances; établir la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations; estimer les provisions pour les charges à payer; estimer les salaires et avantages sociaux alloués aux différents secteurs opérationnels; estimer les montants des apports gagnés, recevables, courus et reportés et les autres ententes de financement. |
| <b>Instruments financiers</b>    | <p>Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour le Conseil un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier.</p> <p><i>Évaluation des instruments financiers</i></p> <p>Le Conseil évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur.</p> <p>Le Conseil évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.</p>   |

---

# Conseil canadien pour la coopération internationale

## Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2017

---

### **Instruments financiers (suite)**

#### Évaluation des instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les placements à court terme, les débiteurs et les contributions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les fournisseurs à payer et les autres passifs d'exploitation. Le Conseil n'a aucun actif financier ni passif financier évalué à sa juste valeur.

#### Perte de valeur d'un actif financier

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

### **Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique du Conseil est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et un solde disponible et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition ou remboursable en tout temps sans pénalité.

### **Constatation des produits**

#### Apports

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode prévoit que les apports affectés aux dépenses de périodes subséquentes, notamment pour les projets et les frais d'administration du Conseil, sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées dans la période pour laquelle elles s'appliquent.

#### Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, pour la période visée et lorsque ces droits sont fixes ou déterminables et que leur réception est raisonnablement assurée. Le passif correspondant à la portion reçue mais non acquise des droits d'inscription est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

---

# Conseil canadien pour la coopération internationale

## Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2017

---

### Constatation des produits (suite)

#### Produits financiers nets

Les transactions financières sont inscrites à la date de la transaction, et les revenus obtenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Les produits financiers affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Le reste des produits financiers sont non affectés et sont constatés à titre de produits.

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque le Conseil reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1\$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie estimative selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

|                            |        |              |
|----------------------------|--------|--------------|
| Mobilier de bureau         | 5 à 10 | ans linéaire |
| Ordinateurs et équipements | 30 %   | dégressif    |
| Améliorations locatives    | 5      | ans linéaire |

#### Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur est comptabilisé en charge dans l'état des résultats.

### Avantages locatifs incitatifs reportés

Les avantages locatifs incitatifs incluent les montants reçus pour des améliorations locatives. Ils sont regroupés avec les paiements locatifs exigés et sont amortis sur la durée du bail, ce qui résulte en des charges constantes.

### Transactions en devises étrangères

Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont considérés lors de l'établissement de l'état des produits et des charges. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan.

### Fonds de réserve affecté

Le Conseil a mis sur pied un fonds de réserve affecté afin de s'acquitter des obligations financières du Conseil dans l'éventualité où celui-ci doit diminuer ou cesser complètement ses activités. Les montants requis pour parer aux obligations financières du Conseil dans le cas d'une fermeture seront réévalués chaque année et des fonds additionnels seront ajoutés au fonds de réserve affecté au besoin afin d'assurer que toutes les obligations financières soient couvertes. Dans le cas où les montants seraient moindres que le solde du fonds de réserve affecté, le conseil d'administration peut décider de transférer les fonds excédentaires au surplus non affecté.

## Conseil canadien pour la coopération internationale

### Notes afférentes aux états financiers

**31 mars 2017**

**1. Débiteurs**

|                           | 2017      | 2016      |
|---------------------------|-----------|-----------|
| Comptes à recevoir        | 66 921 \$ | 14 304 \$ |
| Taxes de vente à recevoir | 12 599    | 14 652    |
|                           | 79 520 \$ | 28 956 \$ |

**2. Immobilisations corporelles**

|                            | 2017   |                              |                              | 2016       |                              |                              |
|----------------------------|--|------------------------------|------------------------------|------------|------------------------------|------------------------------|
|                            | Coût   | Amort-<br>issement<br>cumulé | Valeur<br>comptable<br>nette | Coût       | Amort-<br>issement<br>cumulé | Valeur<br>comptable<br>nette |
|                            | Mobilier de bureau,<br>ordinateurs et<br>équipements | 128 512 \$                   | 102 347 \$                   | 26 165 \$  | 109 008 \$                   | 95 492 \$                    |
| Améliorations<br>locatives | 23 152   | 2 315                        | 20 837                       | -          | -                            | -                            |
|                            | 151 664 \$   | 104 662 \$                   | 47 002 \$                    | 109 008 \$ | 95 492 \$                    | 13 516 \$                    |

**3. Apports reportés**

|  | 2017       | 2016      |
|--|------------|-----------|
| Solde, début de l'exercice   | 66 083 \$  | 81 724 \$ |
| Revenu reconnu au cours de l'exercice                                      | (66 083)   | (81 724)  |
| Revenu reçu au cours de l'exercice qui se rapporte<br>aux exercices futurs | 554 609    | 66 083    |
| Solde, fin de l'exercice   | 554 609 \$ | 66 083 \$ |

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affections d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du CCCI du prochain exercice.

---

## Conseil canadien pour la coopération internationale

### Notes afférentes aux états financiers

**31 mars 2017**

---

**4. Investissements stratégiques spécifiquement approuvés à être payés à partir du surplus non affecté**

Les investissements stratégiques représentent des charges, tel que les coûts du personnel et les frais de consultation et de traduction, qui ont été spécifiquement approuvés pour des projets particuliers ou des groupes de travail en plus des coûts initialement budgétés. Les charges spécifiquement approuvées par le conseil d'administration pour l'exercice sont de 70 368 \$ (18 465 \$ en 2016) pour les coûts du personnel et 3 160 \$ (6 587 \$ en 2016) pour les frais de consultation et traduction.

---

**5. Régime de retraite**

Le Conseil participe à un régime de retraite d'employeur. Le régime est un régime à cotisations déterminées. Les cotisations de l'exercice s'élèvent à 24 227 \$.

---

**6. Engagements contractuels**

Le Conseil a conclu un contrat de location à long terme qui arrive à terme le 30 septembre 2021. Les paiements futurs au titre de location et couts reliés pour les prochains exercices sont les suivants :

|      |            |
|------|------------|
| 2018 | 30 966 \$  |
| 2019 | 30 966     |
| 2020 | 30 966     |
| 2021 | 30 966     |
| 2022 | 15 483     |
|      | 139 347 \$ |

Certaines améliorations locatives effectuées au cours de l'exercice ont été payées par le propriétaire. Ces coûts sont remboursés au moyen des paiements de location et ont été comptabilisés comme avantages locatifs incitatifs qui sont amortis sur la durée du bail. L'entente prévoit également une pénalité de 1 500\$ par année en cas de résiliation hâtive du bail.

---

---

## Conseil canadien pour la coopération internationale

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2017

---

#### 7. Instruments financiers

Le Conseil est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du Conseil au 31 mars 2017.

Dans le cadre de ses activités, le Conseil ne recourt aucunement aux activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins de négociations.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Conseil est principalement exposé à ce risque par rapport à ses fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal du Conseil se rapporte à ses débiteurs et ses contributions à recevoir.

##### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Conseil est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

##### Risque de taux d'intérêt

Le Conseil est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ses actifs financiers qui portent intérêt à taux fixe. Les placements à court terme portent intérêts à taux fixe et, par conséquent, le Conseil est exposé au risque de changements de juste valeur en conséquence des fluctuations des taux d'intérêts. Les autres actifs financiers et passifs du Conseil ne comportent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent aucun intérêt.

##### Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans les expositions des risques du Conseil depuis l'exercice terminé le 31 mars 2016.

---

---

## Conseil canadien pour la Coopération internationale

### Annexe

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 2016

---

#### CHARGES PAR CATÉGORIE

|   |              |            |
|---|--------------|------------|
| Amortissements des immobilisations              | 9 171 \$     | 4 752 \$   |
| Ateliers de travail et coalitions               | 28 197       | 7 171      |
| Autres dépenses                                 | 5 864        | 2 257      |
| Communications                                  | 17 790       | 15 567     |
| Consultants                                     | 177 267      | 91 878     |
| Cotisations et hospitalités                     | 3 072        | 2 098      |
| Frais bancaires et frais de services            | 3 875        | 4 329      |
| Frais de loyer et assurances                    | 39 226       | 37 204     |
| Frais de réunion                                | 55 000       | 74 240     |
| Honoraires professionnels                       | 9 279        | 8 835      |
| Location d'équipement                           | 5 936        | 2 821      |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | -            | 4 626      |
| Photocopies, courrier et fourniture de bureau   | 8 902        | 9 063      |
| Publications et abonnements                     | 596          | 558        |
| Recrutement et formation                        | 1 247        | 973        |
| Salaires et avantages sociaux                   | 734 873      | 562 978    |
| Traduction                                      | 57 564       | 70 999     |
| Voyages   | 63 326       | 46 465     |
|   | 1 221 185 \$ | 946 814 \$ |

L'annexe ci-haut présente les charges incluant les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques sont présentés séparément dans l'état des résultats.